



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4151 - JEUDI 23 DÉCEMBRE 2021

BRAZZAVILLE

# Les pénuries d'eau dues à plusieurs facteurs

Invité par les députés à se justifier sur les pénuries d'eau à Brazzaville, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a évoqué des causes endogènes et exogènes parmi lesquelles la vétusté du réseau de distribution datant des années 1950 dans les vieux quartiers de la capitale. S'agissant des causes exogènes, il a noté l'alimentation intermittente en électricité. « Nous savons tous que pour faire un pompage d'eau, il faut environ sept heures continues de distribution d'électricité sur les usines. Quand il n'y en a pas, il ne peut y avoir de l'eau », a-t-il expliqué.

Page 3



Par manque d'eau dans les robinets, la population se contente des forages/DR

FINANCES PUBLIQUES

## Une stratégie pour ramener l'endettement du Congo à 50% du PIB



Le gouvernement congolais a mis en place une stratégie pour faire passer l'endettement du pays de 96% du produit intérieur brut (PIB) actuellement à 50% du PIB d'ici à 2024. Ce mécanisme prévoit, entre autres, le recours aux financements concessionnels et la rallonge des échéances d'émissions de titres publics du trésor. « L'élaboration de la présente stratégie d'endettement public confirme une fois encore la volonté de la République du Congo de poursuivre l'adoption des bonnes pratiques internationales en matière de gestion de la dette publique », indique le gouvernement.

Page 2

EDITORIAL

Glissement

Page 2

BOUENZA

## Des jeunes initiés à l'entrepreneuriat agricole

Mille jeunes du département de la Bouenza ont suivi, du 14 au 17 décembre à Madingou, une formation en entrepreneuriat agricole organisée par l'association "Les héritiers du Congo" en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi. Cette formation s'inscrivant dans le cadre du programme sensibilisation, information et formation en entrepreneuriat agricole a permis aux bénéficiaires de découvrir les techniques de montage des projets agricoles.

Page 5



Photo de famille des participants

SANTÉ

## Le Congo accuse un déficit de médecins

Le ministère de la Santé et de la Population déplore un déficit du personnel soignant, notamment des médecins. Les dernières statistiques révèlent que le Congo comptait, en 2018, 8 274 personnels soignants dont 469 médecins, 5395 infirmiers et 2410

sages-femmes pour une population de plus de 5 millions d'habitants. Le ratio étant d'un médecin pour 10 281 habitants, un infirmier pour 894 habitants, une sage-femme pour 7 000 femmes en âge de procréer. Notons que deux nouveaux hôpitaux

généralistes s'ajoutent désormais aux établissements sanitaires existants. Il s'agit de l'hôpital général de Djiri, à Brazzaville, qui vient d'être mis en service, et de celui de Ngoyo à Pointe-Noire, en attente d'inauguration.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Glissement

L'élection présidentielle prévue en Libye, demain vendredi 24 décembre, n'aura pas lieu. En Afrique, nombreux sont les observateurs qui n'accordaient aucune chance à la tenue de ce scrutin dans la mesure où, en la circonstance, quelques préalables relevant d'une certaine logique des convenances n'étaient guère remplis. Parmi ceux-ci, la mise en place d'un cadre juridique consensuel accommodé au terme d'une concertation nationale de laquelle devait être ébauchée une première mouture de la future Constitution du pays.

Lors de la Conférence de paix tenue le 12 novembre à Paris, le secrétaire général de l'ONU était néanmoins sûr que les Libyens saisiraient enfin l'ultime occasion que représentait ce scrutin présidentiel tant espéré pour prendre leur destin en main. Antonio Guterres plaçait en même temps pour que les partenaires extérieurs, au nombre desquels sa propre organisation, l'Union africaine, la Ligue arabe, l'Union européenne et les pays du voisinage de la Libye, adhèrent à la concrétisation de ce rêve. Force est de constater que les choses n'ont pas marché comme souhaité.

Le calvaire va se prolonger encore pour la population civile alors même que la volonté de sortir de cette situation a poussé beaucoup de Libyens à s'inscrire sur les listes électorales dans la perspective de ce rendez-vous manqué. Aux bonnes intentions contenues dans la déclaration publiée à l'issue de la conférence de Paris mentionnée plus haut va succéder la guerre des clans qui divise les Libyens depuis dix ans. A leur tour, les puissances extérieures demeurées inamovibles sur leurs intérêts politiques, économiques et stratégiques continueront de souffler le chaud et le froid, laissant le pays à son pire sort.

Dans cette situation stationnaire, le salut, chacun en convient, ne viendra pas d'ailleurs. Nous l'avons dit et répété à cette même place, nous y reviendrons sans doute encore à maintes reprises : les Libyens seuls sont à même de considérer que dix années de guerre civile se sont soldées par un échec collectif qu'ils doivent assumer ensemble. Ils devront s'inspirer de l'exemple des autres pays de la sous-région dont le tourment des révolutions portées par la contestation populaire des régimes jugés corrompus a servi la cause de la paix malgré de nombreux défis qu'ils doivent encore relever.

Dans quelques jours surviendra la nouvelle année 2022. Sera-t-elle encore celle du chaos pour les Libyens ? Après tant de malheurs, le moment n'est-il pas venu pour eux de se ressaisir et prendre des nouveaux engagements pour leur nation ? A eux de voir.

Les Dépêches de Brazzaville

## FINANCES

## L'exécutif envisage de réduire la dette publique

Le gouvernement veut atteindre un taux d'endettement d'environ 50% du Produit intérieur brut (PIB) d'ici à fin 2024, contre 96% actuellement. Le document de la stratégie de la dette à moyen-terme propose quatre solutions, en lien avec les recommandations du Fonds monétaire international (FMI).

La première solution correspond à la stratégie de répartition des financements appliquée en 2021, qui repose essentiellement sur le recours à des financements intérieurs. Si la solution est reproduite entre 2022-2024, les sources de financement intérieur couvriraient 96% des besoins, dont 54% proviendraient des émissions des obligations

en 2024. Les autorités emprunteront uniquement auprès de créanciers extérieurs offrant des conditions concessionnelles comme le prévoit l'accord avec le FMI.

Une troisième solution recommande la rallonge les échéances des émissions de titres publics du Trésor. Elle vise à réduire graduellement la proportion

standard de la Stratégie de la dette à moyen terme sous des hypothèses de scénario de taux d'intérêt et de taux de change. Cette politique permettrait d'atténuer les vulnérabilités identifiées du portefeuille public, notamment le risque de refinancement de la dette intérieure, le risque de taux d'intérêt de la dette extérieure et le risque de taux de change.

Il faut rappeler que le Congo s'est engagé, dans le cadre du programme avec le FMI, à recourir exclusivement aux financements extérieurs concessionnels, lorsqu'il serait justifié par la nature du projet à financer. « L'élaboration de la présente stratégie d'endettement public confirme une fois encore la volonté de la République du Congo de poursuivre l'adoption des bonnes pratiques internationales en matière de gestion de la dette publique », soutient le gouvernement.

Le volume total de la dette publique est estimé à près de 6 000 milliards FCFA avec des arriérés inclus, soit 96% du PIB, contre 98% en 2020, la norme communautaire Cémac étant de 70%. L'encours à la dette extérieure est évalué cette année à 2929,35 milliards FCFA, composée des emprunts contractés auprès des créanciers bilatéraux (47,57%), commerciaux (30,26%) et multilatéraux (22,17%). La dette intérieure estimée à fin 2021 à 1 395,997 milliards FCFA est répartie entre des titres du marché (73,81%), d'emprunts directs de l'État envers le système bancaire local (26,19%) et de la Caisse nationale de sécurité sociale.

Fiacre Kombo



du Trésor assimilables (OTA) à deux et trois ans ; 36% des OTA à cinq ans et 10% des bons du Trésor assimilables. Le financement extérieur ne représenterait que 4% des besoins.

Les autorités envisagent une deuxième solution qui priorise des financements concessionnels, afin d'atténuer la pression sur le marché régional des titres publics. Dans cette optique, la part de financements provenant de sources extérieures sera graduellement augmentée à 35% des besoins globaux en 2022, puis 40% en 2023 et 50%

des émissions des OTA à deux et trois ans à 45% en 2022, puis 40% en 2023 et 35% en 2024 au profit des OTA à cinq ans (35%, 40% et 45%), et en émettant pour la première fois des OTA à sept ans dès 2022. Les émissions des OTA à sept ans représenteront 10% du financement intérieur pour chaque année. Tandis que la quatrième solution mise sur un recours au financement sur le marché régional avec un allongement des échéances.

Le gouvernement a assuré que les solutions ont été élaborées avec l'aide de l'outil analytique

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PÉNURIE D'EAU À BRAZZAVILLE

## Le ministre Honoré Sayi s'explique

Interpellé récemment par les députés au cours de la séance de questions orales au gouvernement avec débat, sur les difficultés rencontrées actuellement dans la fourniture en eau potable dans la ville capitale, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Honoré Sayi, a évoqué des causes endogènes et exogènes.

Sur le plan interne, le ministre a épinglé le Projet d'extension en zones périphériques et de renforcement du service public d'eau potable à Brazzaville (PEPS) comme étant l'une des causes principales de perturbations de la desserte d'eau dans la ville. Il a aussi évoqué la vétusté du réseau de distribution existant dans les vieux quartiers de la ville datant de 67 ans avec des canalisations en acier galvanisé et en fontes grises, à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau distribuée, bien qu'elle soit sortie potable de l'usine. Les difficultés d'approvisionnement en pièces dans le cadre des équipements de production et de distribution ; la mauvaise situation financière de la société opératrice sont autant des problèmes que ren-

contre La Congolaise des eaux (LCDE). « En effet, la structure financière de la LCDE est déficitaire pour faire face aux différentes contraintes d'exploitation. Cette situation est liée à plusieurs facteurs dont les tarifs et le non-paiement par l'Etat de ses factures », a expliqué Honoré Sayi.

S'agissant des causes exogènes, il a cité une alimentation en électricité très intermittente. « Nous savons tous que pour faire un pompage d'eau, il faut environ 7 h continues de distribution d'électricité sur les usines. Quand il n'y en a pas, en raison de la multitude des ruptures que nous avons constatées, il ne peut y avoir de l'eau », a-t-il répondu. Les autres causes étant le ravinement érosif dans les quartiers



Le ministre Honoré Sayi/Adiac

périphériques qui met les canalisations à nu et les expose à des destructions surtout lors des passages des véhicules lourds ou par des actes inciviques de certains citoyens ; le défi majeur environnemental constitué actuellement par l'engorgement des prises d'eau des usines par

les dépôts de sable et autres déchets solides chargés par les cours d'eau au Djoué et à Djiri. A cela, s'ajoute la forte dégradation de la qualité de l'eau brut suite aux pluies diluviennes occasionnant ainsi des arrêts techniques de production. Concernant les solutions en-

visagées, le ministre a annoncé que la ville de Brazzaville bénéficie actuellement, dans le cadre du projet PEPS, de la pose, du renouvellement, de la densification et de l'intensification de plus de 500 km de canalisation dans les quartiers périphériques. Les zones impactées sont Mayanga, Madibou, Mfilou, Sadelmi, Moukondo, Nkombo, Massengo, Académie... Le gouvernement compte aussi sur la réhabilitation en cours de l'ancienne usine de Djoué qui date de 1954.

« Plus de 20 000 nouveaux branchements sont déjà installés chez les usagers dans la ville et la LCDE n'attend plus que le passage des bénéficiaires de ce projet auprès de ses agences pour les souscriptions des abonnements. Par ailleurs, le schéma directeur de l'eau préconise la construction pour le captage d'eau en amont des rivières Djoué et Loua dans la partie sud de Brazzaville », a conclu Honoré Sayi.

Parfait Wilfried Douniama

## SANTÉ PUBLIQUE

## Le Parlement approuve la création de deux nouveaux hôpitaux généraux

Les sénateurs et les députés ont adopté, les 17 et 22 décembre, les projets de lois portant création des hôpitaux généraux de Djiri, à Brazzaville, et celui de Ngoyo, à Pointe-Noire, portant ainsi à dix le nombre de cette catégorie d'infrastructures sanitaires dans le pays.

Le gouvernement justifie la création des nouveaux hôpitaux par sa volonté de renforcer l'offre de santé, la fourniture des soins humanisés de qualité et la résolution de la sempiternelle question d'évacuations sanitaires à l'étranger. Cette action s'inscrit dans le cadre de la construction et l'équipement des douze hôpitaux généraux répartis sur l'ensemble du territoire national et un hôpital d'instruction des armées à Brazzaville.

Les hôpitaux de Djiri, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, et Ngoyo, dans le 6e arrondissement de Pointe-Noire, viennent porter à dix le nombre des hôpitaux généraux en République du Congo. Ceci après le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), l'hôpital spécialisé Mère et enfant Blanche-Gomez, l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo ; Loandjili et Adolphe-Sicé à Pointe-Noire ; 31-juillet d'Owando et Edith-Lucie-Bongo-Ondimba d'Oyo, dans la Cuvette ; l'hôpital général de Dolisie, dans le Niari.

## Insuffisance de spécialistes à l'hôpital général d'Oyo

De ces dix hôpitaux généraux, seuls cinq se démarquent des autres par rapport à la nature et à la qualité des soins spécialisés offerts par rapport à leur statut. Il s'agit, entre autres, du CHU-B, de Blanche-Gomez, de Loandjili et de



www.shutterstock.com · 186101141

l'hôpital central des armées. Selon le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, qui a défendu les deux textes devant la chambre haute du Parlement, de toutes ces structures sanitaires, seuls les hôpitaux Edith-Lucie-Bongo-Ondimba et Blanche-Gomez disposent d'un plateau technique à la hauteur de leur statut. Malheureusement, l'hôpital général d'Oyo est confronté au problème d'insuffisance des spécialistes (médecins

et infirmiers). « Les spécialités sensibles comme la dialyse, l'IRM, le scanner, la neurochirurgie, la géo cardiographie ne sont pas encore disponibles dans les sept hôpitaux en dehors de l'hôpital Edith-Lucie-Bongo-Ondimba », a-t-il annoncé. Il a rappelé que les services offerts par les hôpitaux 31-juillet d'Owando, de Dolisie et Adolphe-Sicé de Pointe-Noire ne diffèrent presque pas des soins administrés dans les hôpitaux de base.

## Des faiblesses à corriger

A l'issue de la revue réalisée après l'élaboration du Programme national de développement 2018-2022, il a été identifié plusieurs faiblesses dans le système sanitaire congolais. La gouvernance et le management ; l'indisponibilité des spécialistes ; la non-maîtrise des recettes ; la multiplicité des centrales syndicales ; la pléthore en personnel paramédical ; l'absence des projets d'établissement ; l'organisation et le fonctionnement déficitaires des services d'accueil et d'urgence. Il s'agit aussi des plateaux techniques obsolètes surtout en ce qui concerne l'imagerie médicale ; les laboratoires et la réanimation ; le faible taux de décaissement des allocations budgétaires ; la mauvaise gestion des déchets solides et liquides et l'hygiène hospitalière précaire ; le manque de dispositif efficace de gestion et d'élimination des déchets solides et liquides ; le mauvais approvisionnement en eau ; la rupture fréquente des médicaments...

## Difficultés dans la gestion et la prévisibilité des ressources humaines

L'absence du plateau de développement des ressources humaines explique en partie les difficultés dans la gestion et la prévisibilité des ressources humaines. Conscient de cette réali-

té, le ministère de la Santé et de la Population a procédé, au cours de ces deux dernières années, à la production des annuaires statistiques et la carte sanitaire.

Les résultats révèlent que le Congo comptait, en 2018, 8 274 personnels soignants dont 469 médecins, 5395 infirmiers et 2410 sages-femmes pour une population de plus de 5 millions d'habitants. Le ratio étant d'un médecin pour 10 281 habitants, un infirmier pour 894 habitants ; une sage-femme pour 7 000 femmes en âge de procréer. Ce qui n'est pas loin des normes de l'Organisation mondiale de la santé qui sont d'un médecin pour dix mille habitants ; un infirmier pour dix mille habitants et une sage-femme pour sept mille femmes en âge de procréer.

## Pointe-Noire, seul département disposant d'un nombre suffisant de personnel

D'après le gouvernement, la répartition du personnel présente des disparités entre département et entre milieu urbain et le milieu rural. En effet, seul le département de Pointe-Noire dispose d'un nombre suffisant de personnel de santé par habitant. Le reste des onze départements souffre d'une insuffisance décisive en ressources humaines de santé.

P.W.D.

## ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

## Un opérateur pour encourager les industriels

Les autorités congolaises s'activent pour l'opérationnalisation de l'Agence de planification, de promotion et de développement des Zones économiques spéciales (APPD-ZES) créée par la loi depuis juin 2017. L'agence devrait contribuer à booster les activités des quatre ZES prévues à Pointe-Noire, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso.

Un atelier national de validation des documents administratifs et financiers de l'APPD-ZES a été ouvert, le 21 décembre, à Brazzaville par le ministre des ZES et de la Diversification économiques, Émile Ouosso. Durant trois jours, les participants à ces assises vont examiner et approuver les documents indispensables à l'opérationnalisation de l'APPD-ZES.

Initiés par le gouvernement congolais, les travaux de l'atelier ont bénéficié du soutien de la Banque mondiale, à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec). L'activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante du Padec, selon son coordonnateur, Benoît Ngayou, qui porte sur la gestion et le développement du secteur des transports et de l'infrastructure industrielle. « Le projet a été sollicité, de-



puis 2018, pour appuyer le ministère des ZES dans l'opérationnalisation de l'APPD-ZES, notamment dans

l'appui à l'actualisation de l'étude de faisabilité de la ZES de Pointe-Noire, la tenue du forum sur la ZES de Pointe-

Les participants aux travaux de l'atelier/Adiac Noire, le renforcement des capacités opérationnelles de l'APPD-ZES (acquisition du matériel de transport, équi-

pelements informatiques et mobilier de bureau) », a indiqué Benoît Ngayou.

Il faut souligner que l'agence en cours d'opérationnalisation a le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial, doté d'un conseil d'administration. Il est l'opérateur en charge de développer les ZES. Une étape importante dans le développement industriel et le processus de diversification de l'économie congolaise, a estimé Émile Ouosso. « Le ministère, assisté par quelques services déconcentrés de l'État, à savoir la direction générale de la comptabilité publique et la direction départementale du travail de Brazzaville, avait entrepris la rédaction des documents administratifs et financiers de l'APPD-ZES, documents à soumettre à la session inaugurale du Conseil d'administration », a ajouté le ministre.

Fiacre Kombo

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## FORMATION

## Les jeunes de la Bouenza initiés à l'entrepreneuriat agricole

L'association Les héritiers du Congo, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a lancé, du 14 au 17 décembre, à Madingou, la première édition de la campagne de sensibilisation et de formation de mille jeunes Congolais à l'entrepreneuriat agricole.

Au terme du programme SIFE-Agr (sensibilisation, information, formation en entrepreneuriat agricole), plus de mille Congolais seront formés aux métiers liés à l'agriculture. Cette initiative vise à former gratuitement les Congolais aux acquis des professions de la terre. Elle a permis à cent neuf jeunes du département de la Bouenza de découvrir les techniques susceptibles de développer et réaliser des projets.

« SIFE-Agr vise à pouvoir donner tous les outils nécessaires aux jeunes afin d'entreprendre dans le secteur agricole. L'objectif de la première édition est atteint puisque près de cent neuf jeunes de la Bouenza venus de tous les districts étaient présents », s'est réjoui Fabrice Andro-



Les participants à la première édition du SIFE-Agr/DR

pov Agnangoye, président de l'association Les héritiers du Congo. Les membres de

cette association ont, en effet, profité de la cérémonie de lancement de SIFE-Agr

qui s'est déroulée en présence du ministre Hugues Ngouélondélé pour organi-

ser une campagne de sensibilisation à la citoyenneté ainsi qu'au rôle de la force publique.

Ce programme se déroule sous l'assistance technique du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage. Il met à la disposition des bénéficiaires tous les mécanismes et moyens pouvant aboutir au lancement d'une entreprise agricole. Pour faciliter la concrétisation de ce programme de cinq ans, la plateforme Les héritiers du Congo va former, dans chaque département, cent jeunes. Notons qu'au terme de chaque session de formation, qui sera toujours sanctionnée par la remise des attestations, les meilleurs business plans seront retenus pour financement.

Rude Ngoma

## EDUCATION

## Un chercheur propose les états généraux pour combler le déficit des enseignants

Dans son mémoire de fin d'études à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam), sur le thème « Recrutement des enseignants au MEPPSA de 2010 à 2020 : bilan et perspectives », option administration scolaire, Patience Drel Kessakadia propose les états généraux de l'éducation pour trouver des solutions au déficit des enseignants.

Remontant l'histoire, Patience Drel Kessakadia a fait constater, à l'issue de ses travaux de recherche, que le déficit en personnel enseignant est la conséquence immédiate du départ inopiné des enseignants expatriés, en application de la loi fixant les principes généraux de l'organisation de l'enseignement au Congo. L'école congolaise a sombré dans une mauvaise planification en matière de recrutement, la carte scolaire fait état d'une insuffisance criarde des enseignants. Le déséquilibre exacerbé entre 2010 et 2020 affiche un manque de 20 000 enseignants. Plus grave, parmi ceux qui sont sur le terrain, il y en a qui accusent des lacunes pédagogiques.

Par ailleurs, la consécration de l'année 2013 à l'éducation n'a pas changé la donne. Les détachements admi-



Les membres du jury et l'impétrant/DR

nistratifs mal maîtrisés, les départs massifs à la retraite, les migrations des enseignants vers d'autres minis-

tères et administrations, le faible quota de recrutement accordé au ministère de l'Enseignement préscolaire,

primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, contribuent à la chute du nombre d'enseignants actifs.

L'objectif de l'étude, selon l'impétrant, est d'inciter le gouvernement à redéfinir sa politique et revoir à la hausse les quotas accordés au ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, s'il tient à résoudre le déficit, tel que voulu dans la stratégie sectorielle de l'éducation.

Une des grandes particularités de la soutenance de ces travaux de recherche est le fait que le jury a été présidé par Jean Luc Mouthou, maître de conférences, puis ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Pour lui, la question est plus que profonde. « C'est une problématique majeure, un véritable serpent de mer dont la solution demande plus que la tenue des états généraux », a-t-il dit.

Rominique Makaya

**« C'est une problématique majeure, un véritable serpent de mer dont la solution demande plus que la tenue des états généraux »,**

## HANDICAP

# Les personnes invalides plaident pour l'harmonisation des lois nationales avec les textes internationaux

La Coordination de la dynamique nationale coalition plus 2030, que dirige Patrick Olebaka, a plaidé, le 22 décembre, à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale, pour l'actualisation des lois regissant la personne invalide afin de lui prendre en compte ainsi que leur harmonisation aux textes internationaux.

L'instance dirigeante de la dynamique nationale coalition plus 2030 (C+2030) a éclairé les décisions de l'assemblée générale, le bilan de l'exercice et décidé des grandes lignes de sa conduite, notamment la présentation de la situation de 2021, l'enrichissement et la validation du rapport moral, l'adoption des nouvelles adhésions, l'élaboration d'un nouveau plan d'action 2022 et le renouvellement des instances. Il a été également question de l'adoption des rapports d'activités du plaidoyer de l'année 2021.

A en croire les membres de cette organisation, la notion de handicap a évolué au regard des instruments juridiques internationaux mais il y a des catégories qui ne sont pas prises en compte dans les textes nationaux. « *Au Congo, les enfants autistes ne sont pas reconnus par la loi 009/92. Un enfant autiste est un handicapé au regard des gestes et attitudes qu'il affiche. Il peut adopter un comportement et des mouvements inadaptés avec, par exemple, une gestuelle stéréotypée (battement de bras) « flapping », sautiller, balancement... Au moment de jouer, il préfère souvent aligner ses jouets plutôt que de participer à des jeux de rôle ou d'imitation de son âge* », a expliqué Donatien Ibassa, membre de la Coordination de la dynamique nationale coalition plus 2030.

En plus, la loi 009/92 adoptée il y a plus de deux décennies n'a pas de textes d'application et est aussi dépassée



Les membres de la dynamique nationale C+ 2030/Adiac

par rapport à la notion de handicap, définie aux textes de droit internationaux. Par ailleurs, en 1992, le Congo a ratifié la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et son protocole additionnel. En 2019, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté la loi type de l'Afrique du Sud qui recommande aux pays de réviser le

cadre juridique de la personne handicapée.

Les membres de la C+2030 reconnaissent que le handicap est la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, menant à des difficultés psychologiques, intellectuelles, sociales ou physiques. Le handicap est d'abord pensé comme relatif à une déficience provoquant

une incapacité, permanente ou non, puis il est redéfini relativement à une inégalité de moyens, en intégrant l'idée que des interventions destinées à lever les obstacles environnementaux et sociaux sont nécessaires. « *La population autochtone, les réfugiés, les orphelins et les veuves, les enfants en situation vulnérable ont leurs lois spécifiques.*

**« La population autochtone, les réfugiés, les orphelins et les veuves, les enfants en situation vulnérable ont leurs lois spécifiques. D'où vient que les handicapés manquent la leur ? N'est-ce pas une discrimination ? En rapport avec les objectifs de développement durable, nous allons continuer à plaider dès 2022 »**

*D'où vient que les handicapés manquent la leur ? N'est-ce pas une discrimination ? En rapport avec les objectifs de développement durable, nous allons continuer à plaider dès 2022 », a indiqué Donatien Ibassa.*

Bénéficiant de l'appui du Programme concerté pluri acteurs Congo, la C+2030 est née de la volonté de répondre, de façon concrète, aux besoins de promotion, de protection des droits des personnes vivant avec handicap et de faciliter la concertation et le partenariat entre organisations de la société civile de défense des droits des personnes vivant avec handicap, d'une part, et entre organisations de la société civile et pouvoirs publics, d'autre part.

En partenariat avec le Comité français pour la solidarité internationale et le Programme concerté pluri acteurs Congo avec le soutien financier de l'Agence française de développement, la dynamique nationale C+2030 a bénéficié d'une subvention pour la réalisation de son plan d'action à travers le « *Projet d'appui à la consolidation de C+2030 en vue de favoriser le travail ensemble pour l'amélioration de la défense des droits des personnes vivant avec handicap en République du Congo* ». Signalons que la Coordination de la dynamique nationale coalition plus 2030 est l'une des organisations des personnes handicapées les plus représentatives car elle regroupe plusieurs associations de personnes invalides.

Fortuné Ibara



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

## EXPOSITION VENTE



## COVID-19

## L'OMS homologue Nuvaxovid

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a donné, le 22 décembre, son feu vert au Nuvaxovid, un vaccin contre le nouveau coronavirus fabriqué par le laboratoire américain Novavax.

L'agence sanitaire mondiale de l'ONU a indiqué avoir émis une autorisation à sa liste d'utilisation d'urgence (EUL) pour Nuvaxovid, suite à son évaluation et à son approbation par l'Agence européenne des médicaments. Le nouveau vaccin a été mis au point par Novavax et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies.

Contrairement à d'autres vaccins, le Nuvaxovid n'a pas besoin d'être conservé à des températures très froides, mais seulement entre 2 et 8 °C, ce qui pourrait permettre de le transporter et de l'administrer plus facilement dans certains pays en développement. Le Groupe consultatif stratégique d'experts de l'OMS sur la vaccination a également émis des recommandations de poli-

tique générale pour Nuvaxovid/Covovax.

Nuvaxovid utilise une technologie plus classique que celles employées pour les vaccins déjà autorisés. Contrairement à ceux de Pfizer et Moderna qui utilisent la technologie de l'ARN messager (ARNm), et ceux de Johnson & Johnson et AstraZeneca à vecteurs viraux, ce cinquième sérum utilise un troisième processus dit « sous unitaire ». Le vaccin doit être administré en deux doses espacées de trois semaines.

Le protocole d'utilisation d'urgence (EUL) permet d'évaluer l'adéquation de nouveaux produits de santé en cas d'urgence de santé publique. Il s'agit de veiller à ce que les médicaments, vaccins et produits de diagnostic soient disponibles le plus rapidement possible

pour faire face à la situation d'urgence, tout en respectant les stricts critères d'innocuité et d'efficacité.

Dans le cadre de l'EUL, le fabricant doit s'engager à continuer à produire des données pour que le vaccin soit pleinement homologué et préqualifié par l'OMS. Lors du processus de préqualification, l'OMS évaluera en continu les données cliniques supplémentaires issues des essais et du déploiement du vaccin afin de s'assurer que celui-ci répond aux normes de qualité, d'innocuité et d'efficacité nécessaires afin qu'il soit plus largement disponible.

Le 20 décembre, un total de 8 387 658 165 doses de vaccin a été administré dans le monde, dont la majorité dans les pays riches. La pandémie a fait au moins 5,35 millions de morts depuis



son apparition fin décembre 2019. Selon un décompte établi mardi par l'OMS, près de 274 millions de cas de covid-19 ont été confirmés dans le monde.

### Plus d'un demi-milliard de dollars d'aide internationale

Alors que le vague du variant Omicron a atteint les États-Unis et que le nombre de cas est à la hausse, le pays a annoncé l'augmentation de son aide internationale pour lutter contre la covid-19. Au total, l'aide américaine s'élève désormais à près de vingt milliards de dollars depuis le début de la pandémie.

Cette aide se répartit entre différentes agences multila-

térales et notamment l'OMS, revenue au centre de la stratégie américaine depuis l'arrivée de l'administration Biden. Le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, explique que cette aide financière est prévue pour que l'autre aide, les dons de vaccins, se transforme effectivement en vaccination et sauve des vies.

Jusqu'à présent, les États-Unis ont fait don de 330 millions de doses à plus de cent dix pays dans le monde. Le chef de la diplomatie a appelé ses homologues des autres pays à renforcer et tenir leurs engagements dans la lutte contre la pandémie, et à agir ensemble rapidement.

*Yvette Reine Nzaba*

## La Chine confine une ville de 13 millions d'habitants

Les autorités chinoises ont imposé mercredi un confinement à Xi'an (nord), qui compte 13 millions d'habitants, en raison d'un rebond de cas de Covid-19, à plus d'un mois des JO d'hiver de Pékin.

La ville avait déjà considérablement restreint mercredi les déplacements pour contenir un foyer de Covid-19. Les habitants doivent désormais rester chez eux sauf raison impérative, ont indiqué dans un communiqué les autorités locales.

Une personne par foyer est toutefois autorisée à faire les courses tous les deux jours.

La Chine mène depuis l'an passé une stratégie zéro Covid, qui consiste à tout faire pour limiter au maximum la survenue de nouveaux cas, généralement limités à quelques dizaines par jour seulement.

Le pays a fait état mercredi de 52 nouveaux malades à Xi'an, portant à 143 le nombre de patients recensés dans la ville depuis le 9 décembre. Xi'an, qui a commencé mardi à dépister l'ensemble de sa population, avait auparavant encouragé les habitants à éviter de sortir et de se rassembler en grands



groupes. Environ 90 quartiers résidentiels sont par ailleurs sous confinement mais le nombre de personnes concernées n'est pas connu.

Pour empêcher toute propagation du virus, les habitants de Xi'an devaient depuis mercredi matin être munis d'une autorisation pour prendre le train et quitter la ville, avait rapporté la télévision publique CCTV avant l'annonce

du confinement. Dans les airs, plus de 85% des vols au départ et à l'arrivée de Xi'an ont été annulés.

Si le nombre de cas en Chine est extrêmement faible comparé à d'autres pays, les autorités ne veulent rien laisser au hasard avant les Jeux olympiques d'hiver (4-20 février) et les grands déplacements du Nouvel an lunaire (1er février).

*D'après AFP*

## La Turquie autorise en urgence son vaccin Turkovac

Le vaccin Turkovac, développé par des chercheurs turcs, a reçu une autorisation en Turquie, a annoncé mercredi le ministre de la Santé.

« Notre vaccin national contre la covid-19, Turkovac, a été approuvé pour une utilisation d'urgence à compter d'aujourd'hui », a déclaré Fahrettin Koca, précisant que le vaccin commencerait à être utilisé dans le pays en fin de semaine prochaine.

Une demande d'approbation d'urgence de ce vaccin à virus inactivé avait été soumise en novembre à l'Agence turque du médicament (TITCK), rattachée au ministère de la Santé, avait indiqué Fahrettin Koca. Des essais de phase 3 du vaccin avaient démarré en juin, avec 40 800 participants en Turquie.

Le président Erdogan s'est félicité, le 22 décembre, de cette annonce, disant vouloir « partager » le vaccin avec les autres pays. Lors d'un sommet réunissant plusieurs dizaines de dirigeants africains à Istanbul samedi, il avait promis l'envoi de 15 millions de doses de vaccins anti-covid en Afrique.

Le Pr Ates Kara, membre du conseil scientifique turc, avait indiqué dimanche à l'agence de presse étatique Anadolu que le vaccin était « très efficace » - sans qu'aucun taux d'efficacité ne soit rendu public. « Jusqu'ici, aucune des personnes vaccinées avec Turkovac n'a développé une forme grave du covid-19 nécessitant une hospitalisation ou un placement en soins intensifs », a affirmé le Pr Kara.

Selon les données du ministère turc de la Santé, 82,6% de sa population adulte (plus de 18 ans) a reçu au moins deux doses de vaccins.

*AFP*



# À NOËL LA **BOX** **INTERNET** EST TOUJOURS À **50000 FCFA\***



\* Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12

☎ 22 22  
f t in y @  
CONGO TELECOM

## ROYAUME-UNI

# Les ONG opposées à la refonte du groupe CDC

Les organisations de la société civile du Royaume-Uni préviennent qu'une refonte de l'institution de financement du développement du pays, CDC Group, « diluera davantage » le mandat de réduction de la pauvreté de l'aide britannique.

Douze Organisations non gouvernementales (ONG) britanniques les plus représentatives ont signé une lettre ouverte dans laquelle elles accusent le changement de nom et le pouvoir élargi du groupe CDC de « supprimer complètement » le mandat de réduction de la pauvreté de l'organisation. La plainte intervient alors que le groupe s'apprête à adopter une série de changements, notamment la suppression du terme « développement » de ses initiales et en changeant son nom en British international investment en avril 2022. L'organisation entrera également sur de nouveaux marchés en Asie du Sud-Est et dans les Caraïbes. Elle a récemment annoncé une nouvelle stratégie quinquennale, qui comprend des objectifs d'investissement productif, durable et inclusif. Les ONG britanniques expriment des craintes que le développement et la politique humanitaire « tombent plus loin dans l'agenda du gouvernement », après qu'il a été annoncé que la ministre des Affaires étrangères, Liz Truss, prendrait en charge les négociations « notoirement difficiles du

Brexit », en plus de ses responsabilités actuelles en tant que patronne du ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth ainsi que du Bureau de développement. La directrice générale de Bond, le réseau des ONG britanniques, Stéphanie Draper, explique : « La secrétaire d'État détient déjà un énorme portefeuille puisqu'elle dirige à la fois la politique étrangère du Royaume-Uni, l'aide humanitaire et l'aide au développement ». Elle a ajouté l'existence d'« un risque avec cette nomination que la mission humanitaire et de développement critique du Royaume-Uni tombe plus bas dans la liste à un moment où le monde est confronté à certains des plus grands défis mondiaux, notamment la covid-19

et le changement climatique ». Elle a appelé à la nomination d'un ministre du Développement international, afin que la décision « ne se fasse au détriment des communautés les plus marginalisées du monde ».

## Est-ce la fin de l'aide britannique ?

Liz Truss a suggéré que British international investment soit utilisé pour contrer l'influence du vaste projet d'infrastructure chinois, « la Ceinture et la route ». Les dépenses d'aide britannique sont confrontées à des coupes brutales et à des programmes forcés de fermer. Ce qui a provoqué une réaction mitigée du secteur du développement, en particulier dans les ONG, qui ont déploré le mouvement et d'autres, notamment les groupes de

réflexion, qui l'ont accueilli avec prudence. « Lorsque des démocraties éprises de liberté investissent dans les infrastructures et fournissent une expertise technique, cela rend les pays plus libres, plus riches et plus sûrs », a déclaré Liz Truss. Ajoutant : « Trop de pays chargent leurs bilans d'une dette insoutenable. Des sources de financement fiables et honnêtes sont nécessaires. La Grande-Bretagne et nos alliés fourniront cela, avec British international investment un véhicule de livraison clé. C'est un gagnant-gagnant pour tous ». Cette refonte créerait également plus d'emplois au Royaume-Uni et aiderait à développer les économies d'Asie, d'Afrique et des Caraïbes,

« tout en les rapprochant des démocraties de libre marché et en créant un réseau de liberté à travers le monde », selon elle.

## Des critiques à la nouvelle orientation stratégique

Dario Kenner, analyste principal pour le développement économique durable à l'Agence catholique pour le développement à l'étranger, a exprimé des inquiétudes quant au fait que la nouvelle stratégie permette à CDC Group d'investir dans les combustibles fossiles, et que ses investissements soient alignés sur l'Accord de Paris. Pour Sarah Champion, présidente du comité de développement du Royaume-Uni, « la priorité numéro 1 d'une institution de financement du développement doit être de lutter contre la pauvreté dans les pays à faible revenu - c'est à cela que servent les institutions de financement du développement. Je veux voir un engagement clair de BII pour lutter contre la pauvreté. Les plus pauvres et les plus vulnérables ne doivent pas être laissés pour compte ».

Noël Ndong

**« la priorité numéro 1 d'une institution de financement du développement doit être de lutter contre la pauvreté dans les pays à faible revenu - c'est à cela que servent les institutions de financement du développement. Je veux voir un engagement clair de BII pour lutter contre la pauvreté. Les plus pauvres et les plus vulnérables ne doivent pas être laissés pour compte ».**



## PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

Brazzaville, lundi 27 & mardi 28 décembre 2021

Hôtel RADISSON BLU

République du Congo

## GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

# Les Nations unies félicitent le Congo

Le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies, Chris Mbourou, a félicité le Congo d'avoir adopté la stratégie nationale et le plan d'action et de gestion des risques de catastrophes, plaçant ainsi le pays comme le cinquième en Afrique sur les cinquante-quatre États à avoir cette stratégie.

Chris Mbourou a loué les efforts du Congo au cours d'un échange qu'il a eu avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault. « Nous voulons aussi féliciter la ministre, parce qu'il s'est passé quelque chose de très important pour nous: la remise officielle de la Stratégie nationale et du Plan d'action et de gestion des risques de catastrophes de la République du Congo. C'est très important pour nous, parce que c'est une étape qu'on attendait depuis longtemps, cela montre le sérieux avec lequel le gouvernement prend ses engagements. Je souligne que le Congo est le cinquième pays sur les cinquante-quatre États africains à avoir cette stratégie. Nous sommes très contents et assurons le Congo de notre soutien



dans ce processus », a déclaré le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo, au sortir de l'entretien. Outre cet aspect, les deux

personnalités ont fait un tour de table sur le comité interministériel qu'ils mettront dans un deuxième temps sous la coordination des agences du système des Nations unies. Le

Chris Mbourou répondant à la presse/Adiac but étant de permettre d'aborder la problématique des enjeux du climat.

Cette rencontre entre la ministre de l'Environnement, du Développement durable

et du Bassin du Congo, et le coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo est la toute première après la tenue de la COP26 à Glasgow. « Nous sommes venus échanger sur le développement dans le domaine de l'environnement. C'est pour la première fois qu'on se met ensemble après la tenue de la COP26 à Glasgow. Nous avons donc assez de points à discuter sur ce qui s'est passé là-bas en faveur du Congo et surtout la protection du bassin du Congo. Nous avons parlé aussi de notre manière de travailler. Le Système des Nations unies est là pour soutenir le gouvernement dans ses efforts de conserver l'environnement. Avec la ministre, on a eu des échanges très fructueux sur ce sujet », a fait savoir Chris Mbourou.

Bruno Okokana

2022

S'ANNONCE

FUN!

SUR

DIRECT



MORNING DIRECT!

À 8H30

Votre talk show sur l'info au quotidien

À PARTIR DU 17 JANVIER 2022

Présenté par LAURA LKP



PLAY-STAR!

À 12H30

La nouvelle émission tendance des stars de la musique des deux Congo et d'Afrique

À PARTIR DU 22 JANVIER 2022

Présentée par DJINDA

CDIRECT EST DISPONIBLE

EN AFRIQUE

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY**  
TV  
CANAL 3

EN FRANCE

**free**  
CANAL 449

**Molotov**.TV

EN EUROPE

my **BOUQUET**  
AFRICAIN  
by CANAL+

## SOMMET AFRIQUE-UE

## Emmanuel Macron reçoit ses homologues Paul Kagame et Macky Sall

En prélude au sommet Afrique-Union européenne (UE) qui se tiendra les 17 et 18 février 2022, à Bruxelles (Belgique), le président français s'est entretenu avec ses homologues rwandais et sénégalais. Ce sommet constituera l'un des points focaux de la présidence française du Conseil européen au premier semestre de l'année prochaine.

Les présidents rwandais, Paul Kagame, et sénégalais, Macky Sall, sont considérés par Paris comme « deux interlocuteurs clés dans la préparation de ce sommet ». Le Sénégal assumera la présidence tournante de l'Union africaine (UA) pour 2022-2023, tandis que Paul Kagame « a longtemps présidé l'agence du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) » dont le mandat prendra fin en février 2022, a expliqué l'Élysée. Ils ont participé, le 20 décembre à Bruxelles, à une réunion préparatoire à ce sommet, qui vise à « renouveler en profondeur le partenariat entre les deux continents en faveur de la stabilité et de la prospérité », précise l'Élysée.

Il a été également question de la vaccination. L'objectif étant d'accélérer la vaccination dans les pays africains. La France a accordé des dons de doses de vaccins. « Après avoir déjà partagé 75,6 millions de doses cette année, la France s'est engagée à en donner 120 millions d'ici mi-2022 », a indiqué l'Élysée, soulignant l'urgence d'« une accélération des campagnes de vaccination dans chacun des pays africains ».

Concernant la sécurité en Afrique, Emmanuel Macron et Paul Kagame ont échangé sur la situation au Mozambique, où s'activent des groupes jihadistes, et en Centrafrique, en proie à des affrontements entre l'armée et des groupes rebelles. L'Union africaine aurait demandé que les moyens qui ont été utilisés pour secourir le Mozambique et la Centrafrique soient utilisés dans la région du Sahel. Cet été, le Rwanda a envoyé des troupes au Mozambique.

Paul Kagame, Macky Sall et le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, ont tous les trois participé, le 19 décembre à Bruxelles, à une réunion préparatoire du sommet Afrique-UE, qui vise à « renouveler en profondeur le partenariat entre les deux continents en faveur de la stabilité et de la prospérité ».

Noël Ndong

## LIBYE

## L'Autorité électorale propose d'organiser la présidentielle le 24 janvier

La Haute commission électorale libyenne (HNEC) a proposé mercredi de reporter d'un mois l'élection présidentielle initialement fixée au 24 décembre, peu après qu'une commission du Parlement a conclu à l'impossibilité de la tenir à cette date.

«Après concertation avec le Parlement, la Haute commission électorale propose le report du premier tour de l'élection (présidentielle, ndlr) au 24 janvier 2022. Le Parlement se chargera d'adopter les mesures nécessaires afin de lever les entraves au processus électoral», a-t-elle annoncé dans un communiqué. «La phase des recours et appels a constitué un tournant dangereux pour le processus électoral. Elle a en fait été le point où se sont arrêtés tous les efforts visant à faire aboutir cette échéance historique pour des considérations hors du contrôle de ceux qui sont en charge du processus», a expliqué l'Autorité électorale. Parmi ces considérations, la HNEC a notamment cité «des législations électorales inadéquates concernant le rôle de la justice dans les appels et les contentieux électoraux».

Plus tôt dans la journée, une commission du Parlement chargée du suivi de l'élection présidentielle avait déclaré «impossible» la tenue de ce scrutin le 24 décembre, un accroc majeur dans le processus de transition censé sortir ce pays d'Afrique du Nord du chaos post-Kadhafi.

Les conclusions de la commission ont été rendues publiques alors qu'une annonce du report du scrutin était attendue depuis plusieurs jours, faute de préparatifs adéquats et sur fond de désaccords insurmontables entre camps rivaux.

Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye ne parvient pas à s'extraire d'une décennie de chaos, marqué ces dernières années par l'existence de pouvoirs rivaux dans l'Est et l'Ouest du pays et par une série de conflits armés. L'élection du 24 décembre devait marquer l'aboutissement d'un processus politique parrainé par l'ONU pour clore ce chapitre de divisions et d'instabilité. Mais «après avoir consulté les rapports techniques, judiciaires et sécuritaires, nous vous informons de l'impossibilité de tenir l'élection à la date du 24 décembre 2021 prévue par la loi électorale», a écrit le président de la dite commission parlementaire, Al-Hadi al-Sghayer, dans un rapport adressé au chef du Parlement, sans avancer de nouvelle date.

AFP

## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makouete Marivie Monibelle. Je désire être appelée désormais Ngama Mari-vie Monibelle. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

## PÉRIODE POST-COP 26

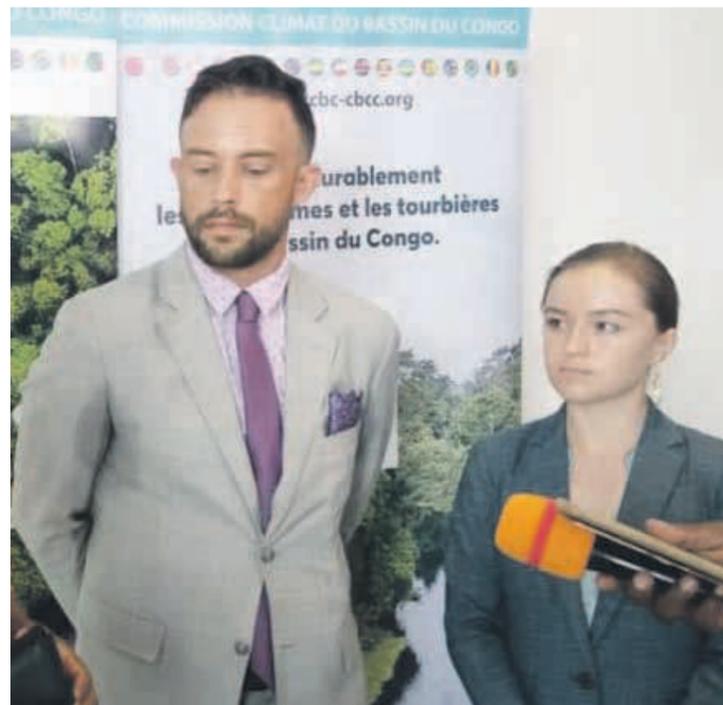
## Les Etats-Unis réaffirment leur volonté d'accompagner le Congo

L'assurance a été donnée par le conseiller des Affaires politiques auprès de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Christopher Shin, au cours d'un échange qu'il a eu avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Les échanges entre les deux personnalités ont porté non seulement sur la COP 26 mais aussi sur le grand moment d'histoire des deux Congo, notamment la « Boucle d'amitié énergétique » qui a été signée respectivement par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo.

L'objectif étant de zéro carbone, c'est-à-dire gérer la notion de durabilité dans l'exploitation même de cette « Boucle d'amitié énergétique » qui doit être mise en place. C'est cette action qui doit être relevée et prise en compte.

« Je suis heureux que notre collaboration soit maintenant très proche, très directe et très nécessaire après la COP26, et surtout de confirmer notre collaboration dans un avenir proche et sur le long terme, en ce qui concerne tous les projets que la ministre a mentionnés. Nous avons discuté aussi sur le projet signé par les présidents de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et celui de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, sur la "Boucle énergétique"... Nous allons poursuivre ce projet avec



Le conseiller des Affaires politiques auprès de l'ambassade américaine, au sortir de l'échange/Adiac

beaucoup d'intérêt », a indiqué le conseiller des Affaires politiques auprès de l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

Il a ajouté que l'entretien a porté aussi sur les prochaines étapes dans le processus de garantie que le Congo passera dans la région, notamment sur la lutte contre la déforestation, le chan-

gement climatique, sans oublier la formation d'une économie verte. Rappelons que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a pris part à la COP26 à Glasgow en Ecosse. Il a participé à la conférence sur le métal portée par le président américain, Joe Biden.

Bruno Okokana

## GESTION DES PROVINCES

## Félix Tshisekedi veut mettre un terme aux conflits entre gouverneurs et assemblées provinciales

Devant les gouverneurs des vingt-six provinces du pays et leurs présidents d'assemblées provinciales convoqués à la huitième session de la conférence des gouverneurs, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a réaffirmé son souhait de voir les gouverneurs travailler en harmonie et synergie avec leurs assemblées provinciales.

Dans son allocution d'ouverture, le président de la République a reconnu que les provinces connaissent une situation d'instabilité politique et une situation économique désastreuse. Cette huitième session de la conférence des gouverneurs est l'occasion, selon lui, d'évaluer les politiques publiques en matière de gouvernance et de développement des territoires.

Sur les vingt-six provinces que compte la République démocratique du Congo, a constaté le chef de l'Etat, quatorze ont connu des destitutions de leurs gouverneurs et certains présidents d'assemblées provinciales, eux aussi, ont été démis de leurs fonctions. « Cette valse de destitutions empêche de mener à bien le programme de reconstruction », a-t-il fait constater. « Vous devez réfléchir ensemble et donner des solutions sur la manière dont les provinces et les assemblées provinciales doivent travail-

ler de manière harmonieuse », a ajouté le président Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo.

A travers un mémorandum des gouverneurs des provinces lu par leur porte-parole, Pancrasse Boongo, gouverneur de la Tsuapa, les ils ont relevé les défis majeurs à la gouvernance des provinces. Il s'agit, entre autres, de la lutte de positionnement des acteurs politiques nationaux visant à contrôler les provinces ; la résistance de certains acteurs politiques réfractaires au changement politique imprimé par le président de la République ; le manque des ressources financières ; le paiement sélectif et sporadique de la rétrocession due aux institutions provinciales ; le versement sporadique des frais de fonctionnement, etc.

« Le pouvoir de contrôle exercé par les assemblées provinciales a rapidement tourné au chantage », ont noté les gouverneurs. Dans leur mémorandum, les chefs des exécutifs

provinciaux ont suggéré au chef de l'Etat le dépôt d'une requête en interprétation de l'article 138 de la Constitution relatif aux motions de défiance et de censure qui apparaissent, à leurs yeux, comme des armes de destruction massive.

Aussi ont-ils proposé la mise sur pied d'un moratoire suspendant l'usage des motions de défiance et de censure par les assemblées provinciales pour le restant de l'actuelle législature, quitte à ce que ces dernières ne se limitent qu'aux seuls contrôles des gouvernements et des services provinciaux, destinés à aiguillonner l'action de ces derniers.

La dotation conséquente, régulière et équilibrée en crédits d'investissement pour assurer la visibilité des actions du chef de l'Etat a aussi été recommandée. Les travaux vont se poursuivre à huis clos et chacun des gouverneurs devra présenter le rapport de son entité territoriale.

Alain Diasso

## DROITS DE L'HOMME

## La FBCP exhorte à bannir les velléités tribalistes

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a profité du tollé général enregistré après la diffusion dans les réseaux sociaux des images de l'interpellation du gouverneur du Kongo central, Atou Matubuana, pour appeler à la prise de conscience tant au niveau des politiques que de la justice.

« Bien que nous tous ayons condamné l'humiliation de l'ancien gouverneur du Kongo central, M. Atou Matubuana, par les agents du parquet général près de la Cour de cassation qui se sont comportés comme les voyous de Paris, il ne faut pas que certains politiciens prennent cette situation comme argumentation pour mettre fin aux poursuites judiciaires contre les détournements des deniers publics et les crimes économiques, etc. », a écrit la FBCP dans un communiqué du 22 décembre signé par son président, Emmanuel Adu Cole. Cette organisation condamne, par ailleurs, des propos tribalistes tenus par certains Congolais à l'issue de l'arrestation d'Atou Matubuana. « On ne peut pas construire un État de droit avec de tels propos de ce monsieur, qui est considéré comme chef



spirituel né-Kongo », a souligné la FBCP, qui fait allusion à une vidéo dans laquelle un leader d'opinion de la province a tenu des propos qui l'ont frustrée. La FBCP profite de cette occasion pour exhorter la justice congolaise à poursuivre toute personne, sans aucune distinction de couleur ou de tribu, qui utiliserait les médias pour lancer un appel à la haine tribale.

Lucien Dianzenza



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## EDUCATION SUPÉRIEURE

## Trente-neuf établissements universitaires fermés à Kinshasa

La décision contenue dans une note circulaire du 20 décembre, signée par le ministre Muhindo Nzangi, est motivée par la non-viabilité des établissements concernés. Seuls quatre-vingt-deux universités et instituts supérieurs déclarés viables sont autorisés à fonctionner dans la capitale congolaise.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Muhindo Nzangi, vient d'ordonner la fermeture de trente-neuf établissements de ce secteur dans la ville-province de Kinshasa. En effet, à l'issue d'un audit organisationnel et de l'enquête de viabilité des établissements de l'ESU menés par le ministère aux mois de juillet et d'août derniers sur toute l'étendue du pays, seuls quatre-vingt-deux universités et instituts supérieurs déclarés viables sont autorisés à fonctionner dans la capitale. Parmi ces établissements autorisés à fonctionner pour la nouvelle année académique prévue du 5 janvier au 7 octobre 2022, dix-sept sont du secteur public et soixante-cinq du secteur privé. « Les établissements reconnus classés viables sont encouragés à continuer à fournir un effort pour améliorer les conditions d'études. Ceux ne remplissant pas les critères de viabilité se verront retirer leurs actes juridiques et fermés », a souligné le ministre Muhindo Nzangi.

A l'issue de cet audit organisationnel et de l'enquête de viabilité, à ce jour deux cent cinquante uni-



versités jugées non viables ont été obligées de fermer dans quatre provinces du pays. Pour la capitale, trente-neuf établissements sont concernés, vingt-trois pour le Maniema, cent pour le Nord-Kivu et quatre-vingt-huit pour le Sud-Kivu. Au nombre de ces trente-neuf établissements fermés, il y a notamment l'Institut supérieur technique et de commerce/ N'Djili, l'Institut supérieur d'études économiques, juridiques et coopératives, l'Institut supérieur de commerce et

de finance de Kinshasa (Ex-Isca), l'Institut supérieur des sciences de santé kimbanguiste, l'Institut interuniversitaire de Kinshasa, l'École supérieure de génie civil de Kinshasa, l'Université canadienne au Congo, l'Université technologique du Congo et l'Université internationale des sciences et de la technologie au Congo. Il y a également l'Université Richfield S.A, l'Université des églises indépendante au Congo, l'Institut supérieur des techniques médicales

de Mampala, l'Institut supérieur de commerce et de management de Kinshasa, l'Institut supérieur de gestion et de développement endogène, l'Institut supérieur des techniques et pédagogie appliquée de Kimbata, l'Institut universitaire de Kinshasa, l'Institut supérieur des sciences commerciales, l'Institut supérieur d'hôtellerie, accueil et tourisme, l'Institut supérieur d'ophtalmologie et d'optique de Kinshasa, l'Université cartésienne au Congo, l'Institut supérieur de

la famille et de couple et l'Institut supérieur technique du fleuve de Kinshasa.

Dans cette liste, il y a aussi l'École supérieure de formation des leaders, l'Institut supérieur des techniques et de développement de N'Sele, le Leadership académia university, l'Institut supérieur technique de Ngaliema, l'Institut facultaire de théologie et de développement de Kinshasa, l'Institut supérieur des techniques médicales Fival, l'Institut supérieur technologique de Kinshasa, l'Institut supérieur de gestion et de développements endogène, l'Institut supérieur des techniques appliquées et de management de N'Sele, l'Institut supérieur de leadership et de croissance de l'église de Kinshasa, l'Institut supérieur des sciences infirmières et communautaires, l'Institut supérieur d'études techniques de Maluku, l'Université Mazenod, American university of Kin, l'Institut du pétrole et du gaz, l'Institut supérieur des techniques médicales Révérend Bokundoa et l'Institut supérieur de gestion à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

## VIE DES CLUBS

## La crise s'enracine au sein de Renaissance du Congo

Le Football club Renaissance du Congo rime avec cacophonie en ce moment. Une crise profonde a élu domicile au sein de cette formation sportive dont les performances à la 27<sup>e</sup> édition du cham

pionnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) laissent à désirer, avec huit points seulement glanés en onze matches dont cinq défaites, cinq résultats d'égalité et une victoire.

Le 17 décembre, le président du conseil d'administration et fondateur du club, l'évêque Pascal Mukuna, au cours d'une sortie médiatique, a suspendu le président sportif, Willy Mandala, légitimement élu en août passé, et son comité. « Le club souffre depuis un temps, les joueurs manquent même de l'eau aux entraînements et autres. Sur ce, le conseil d'administration et moi avons décidé de faire partir Willy Mandala et son équipe. S'il y a un mauvais souvenir au FC Renaissance, c'est Willy Mandala, à comparer avec Max Mayaka. Mandala doit faire autre chose, qu'il laisse le football. L'équipe est entre les mains d'un incompetent. Le comité Mandala est suspendu... L'équipe est par terre, on n'a plus de joueurs de qualité, son comité ne fait pas des rapports au conseil d'administration, ni au comité national des supporters. J'achète de bons joueurs qui viendront de l'étranger. Que la Linafoot m'accorde deux semaines, je vais battre V.Club », a déclaré cet homme de Dieu et dirigeant

sportif qui fut emprisonné en 2020 pour une affaire de scandale sexuel, avant d'être relaxé.

**Mandala, Nyanga et Mayanka réagissent...**

Réagissant à la suspension du président du Conseil d'administration, le président du club n'est pas allé par le dos de la cuillère. Dans un communiqué signé le 19 décembre à partir de Lusaka, en Zambie, où il séjourne, il a fixé l'opinion. « Mon comité et moi n'avons cessé de dénoncer, pendant tout ce temps, les velléités suicidaires de M. Kindembe et sa bande depuis le début du championnat, quand bien même certaines langues n'y accordaient pas trop de crédit. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Voilà, au moment où nous cherchons des voies et moyens pour décriper la situation alarmante que traverse l'équipe, fruit du mauvais héritage, ces ennemis du club s'organisent en violation des RGS et des statuts et règlement intérieur du club pour, soit disant, suspendre le comité élu par l'assemblée souveraine pour des raisons liées fondamentalement à leur gestion calamiteuse pourtant ! Y réagissant, j'appelle les supporters au calme

et rejette sans réserve aucune, ces fameuses résolutions prises par le nébuleux conseil d'administration illégalement installé et qui ne peut, même alors, suspendre un comité élu par l'Assemblée générale. Par cette vaste blague, j'ose croire que les supporters ont bien compris d'où viennent les malheurs de l'équipe et leur dénomination : je le dis sans réserve, c'est M. Mukuna et sa bande. Conséquemment, dès mon retour à Kinshasa, j'attends initier au niveau du comité élu des mesures coercitives pour mettre fin à cet imbroglio créé par ces torpilleurs de l'équipe pour sa libération totale. Bana Fibo, tenez bon, l'équipe vous appartient et notre lendemain est meilleur », a écrit Willy Mandala. L'un des conseillers du comité Mandala et président par intérim du club, Zéphyrin Nyanga, a renganché : « Pour l'instant, nous n'avons pas encore installé un conseil d'administration au sein du FC Renaissance. Que Pascal Mukuna puisse prendre le temps de lire religieusement l'article 27 du statut du club et les articles 16, 29 et 32 du règlement d'ordre intérieur de notre club. Le comité Mandala es élu pour un mandat de trois ans. Nous avons tout re-

pris à zéro. Nous faisons l'effort de redynamiser l'équipe. Nous nous débrouillons tant bien que mal avec les moyens de bord. Nous avons pris ce club sans aucun rond dans la caisse. Le comité national des supporters a été nommé par Pascal Mukuna. Nous ne sommes pas obligés d'évoluer avec ce comité. Tous les membres dirigeants seront suspendus. Même Pascal Mukuna pourrait être suspendu ».

L'un des administrateurs et co-fondateur du club, Max Mayaka, a aussi donné son avis sur cette suspension du comité Mandala. « Je voulais poser la question de savoir si un individu peut d'emblée suspendre un président élu par l'Assemblée générale ! Seule une assemblée générale peut prendre cette décision. Mais nous sommes habitués avec ce genre de blague de la part de ce monsieur. Je crois que c'est un peu trop, nous allons prendre des dispositions au nom des supporters, au nom des co-fondateurs, contre l'anarchie qui l'anime chaque fois à faire des apparitions médiatiques extravagantes. Nous sommes dans un État de droit, nous interpellons aussi les autorités sportives et politiques pour de mettre fin à

ce que nous qualifions de vaste blague », a-t-il vociféré.

**Comité de crise...**

Mais du côté de l'évêque Pascal Mukuna, on a cristallisé la crise, avec la nomination, le 21 décembre, d'un comité présidé par Baby Balukuna, avec comme vice-président Willy Kindembe et François Mboyo assumant les fonctions de secrétaire sportif. Amey Batuvidi est secrétaire sportif adjoint, alors que Djedje Mfuta fait office de trésorier, chargé d'organiser de nouvelles élections endéans quinze jours. Timothé Tshimanga, Médard Kankolongo, Daniel Kanika et Pascal Abyangoy composent le collège des conseillers du comité de crise. La veille de l'installation de ce comité, le 20 décembre, les joueurs ont signé une pétition contre le comité Willy Mandala qui continue d'engager le club. Cette pétition n'est pas encore examinée par la Fédération congolaise de football association et la Ligue nationale de football que Pascal Mukuna installe déjà un comité de crise. Dans cette pétition, les joueurs requièrent la tenue d'une assemblée générale extraordinaire et élective. En tout cas, la crise s'enracine au sein du club orange de Kinshasa.

Martin Engimo

## REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

## « Le rêve d'un homme ridicule » sur les planches

La première du spectacle « Le rêve d'un homme ridicule » a été interprétée par le Théâtre des arts libres de Brazzaville, que dirige Jean Marie Diatsonama, à la Maison russe, à l'occasion du bicentenaire de Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski.

Mise en scène par Jean Marie Diatsonama, la représentation théâtrale « Le rêve d'un homme ridicule », texte de l'auteur russe, Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski, s'est déroulée sous les auspices de la directrice de la Maison russe, Maria Fakhrutdinova.

De quoi parle-t-on dans cette pièce ? Il s'agit d'un monsieur qui, dépassé par les événements de la vie, décide de se suicider. Pour ce faire, il a acheté un revolver. Au moment où il se balade dans la rue, il croise une petite fille de 8 ans qui a un problème avec sa maman et cherche de secours. Malheureusement, il n'a pas aidé l'enfant. Et quand il arrive chez lui, il se soucie du fait qu'il n'a pas aidé cet enfant. Il s'est mis à s'interroger pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Finalement, il se suicide et va se retrouver dans une autre planète. Là-bas, il retrouve la vie. Tout se passe bien, c'est le paradis, où tout est beau. Il vit avec les animaux, dialogue avec les arbres, avec la nature. En tant que terrien (de la planète terre) il va polluer son nouvel environnement, sa nouvelle planète. Les êtres qui y ha-



La directrice de la Maison russe posant avec le comédien, le metteur en scène et quelques hôtes/Adiac

bitent perdent les valeurs qu'ils avaient. Et disaient « la violence, la haine est en nous. Tu es en fait venu nous rappeler ce qui était dans notre code génétique, dans notre ADN ».

A la fin, il décide de dire la vérité. « Le monde est un endroit où il fait bon vivre, il suffit seulement de la volonté qui nous manque. Sinon aujourd'hui, la planète avec tout ce que nous avons comme connaissances scientifiques, technolo-

giques, en réalité, il ne devait plus avoir des gens sur la planète qui souffrent. Parce que la technologie peut faire en sorte que tout le monde soit bien. C'est la vérité qu'il a décidé de partager; de prêcher partout sous la planète », dit le personnage principal dont le rôle pour la circonstance est joué par le comédien Boris Mikala II.

Pour le metteur en scène, Jean Marie Diatsonama, ce texte l'a

beaucoup touché, voilà pourquoi il l'a choisi pour le mettre en scène. Car « c'est du costaud », a-t-il dit. Quant à la musique, le metteur en scène dit que ce sont des chansons qu'il a sélectionnées parce que cadrant aussi bien avec le thème. C'est le cas de la chanson « Mokolo nakokufa » de Tabu Ley Rochereau. Il en est de même pour Jacques Loubelo, qui parle de l'enfant qui était parti. Bref, ce sont des faits sociaux. Et comme leçon à tirer,

Jean-Marie Diatsonama estime qu'il faut prêcher la vérité. Ce qui compte, c'est « aime ton prochain comme toi-même ».

Notons que l'auteur du texte, le russe Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski, écrit : « Je suis un homme ridicule. Maintenant, ils disent que je suis fou. Ce serait une promotion, s'ils ne me trouvaient pas toujours aussi ridicule. Mais maintenant je ne me fâche plus, maintenant je les aime tous, et même quand ils se moquent de moi... Lassé du monde, détourné du suicide par une rencontre fortuite, le héros de ce monologue imprécatoire plonge dans un profond sommeil. Son rêve le conduit alors vers un univers utopique, un double de la terre mais sans le péché originel, un monde où les hommes vivent bons, libres et heureux. »

C'est l'occasion pour lui de laisser libre cours à sa veine mystique, investissant son héros, de retour dans le quotidien des hommes après avoir touché de près l'idée du bonheur, d'une mission évangélique.

Bruno Okokana

## LIVRE

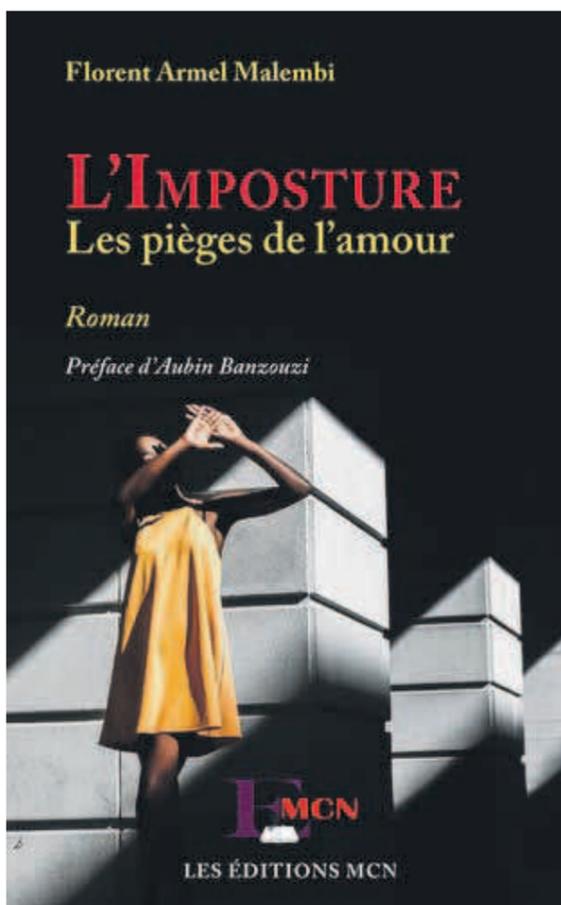
## « L'imposture : les pièges de l'amour » de Florent Armel Malembi

Fiction romanesque frôlant le surréalisme, publiée le 17 décembre aux éditions MCN, « L'imposture : les pièges de l'amour » aborde une panoplie de questions existentielles comme le destin, l'amour, l'inconnu, la justice, l'égoïsme, la peur et le mensonge.

Avec une maîtrise en théologie sacrée et un doctorat en philosophie, Florent Armel Malembi a plutôt opté pour un thème dont on ne s'y attendait pas pour son tout premier roman. Présenté en 104 pages, « L'imposture : les pièges de l'amour » est une œuvre à mi-chemin entre l'initiation et la formation sur le rôle et la place de la femme dans la société africaine, et plus largement mondiale. A travers son personnage principal, il plonge le lecteur dans un monde à la fois réaliste, merveilleux et fantastique. « Je suis une femme méchante, une femme à craindre, certains diront une dame qu'il faut éviter de côtoyer. Et pourtant, j'ai destiné ma vie tout entière à incarner mon arrière-grand-mère, à être à l'image de cette femme à l'âme pure, au cœur bon et plein de compassion... Pendant que je m'efforçais à lui ressembler; un jeune qui se nommait Mouvoussou, se dressa soudain devant moi. Il me dévia

du chemin qui devait me permettre de ressembler à ma grand-mère... J'hésitais, puis, après maintes réflexions, je le pris au sérieux, et je cédai à sa belle faconde. Pour lui, je n'étais qu'un tremplin... Il a cru que j'étais comme certaines jeunes filles, fragiles d'esprit et peureuses... Mais moi, j'ai été dure à cuire, je me suis cuirassée, et je ne me suis pas laissée faire jusqu'au bout », pages 9 à 10.

La femme est ainsi valorisée par l'évocation de la jeune héroïne vivant dans la peau d'une autre femme, Lessika, son arrière-grand-mère, considérée comme son archétype. L'his-



toire met en quelque sorte l'évidence du mythe de la réincarnation de l'ancêtre chez l'ascendant à travers un imaginaire féérique. Tchitula, Zala, Kimpa Vita, Winnie Madikizela-Mandela et d'autres figures féminines sont autant de personnages révélateurs de la valeur et du prestige de la femme dans la société.

Dans un style narratif et descriptif, l'auteur use d'un jeu d'imbrication ou d'entrecroisement de récits, sans faire perdre au lecteur le fil chronologique de la trame. La particularité de ce récit biographique se déroulant à Ndji-Ndji, ville tropicale, située au Congo, c'est également la titraille atypique de chaque épisode, formulée par un « Comment » qui sous-entend la relation de causes à

effets. Cette série de huit questionnements permet de suivre et de cerner l'itinéraire de la vie de la narratrice qui débute par des péripéties avant de s'étendre par différentes aventures, tantôt positives, tantôt extrêmes. « Le langage raffiné de l'auteur; l'intrigue interpellatrice, non à la manière des sermons ou des intrusions de l'auteur mais sur la base des faits, le suspens bien entretenu d'une expérience à l'autre avec quelques feintes littéraires, tout cela enjolive la trame du roman, révélant la maturité de la plume de l'auteur par ses prémices littéraires, reflet d'un écrit fortement didactique ou pédagogique recommandable à tout âge », estime le préfacier Aubin Banzouzi.

Né à Pointe-Noire, Florent Armel Malembi a étudié à Naples et à Rome, en Italie, où il a obtenu une maîtrise en théologie sacrée et un doctorat en philosophie. Déjà disponible sur le marché, « L'imposture » est son premier roman.

Merveille Atipo

## INNOVATION TECHNOLOGIQUE

# Le premier forum national a eu lieu

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique a organisé, du 15 au 19 décembre à la Chambre de commerce de la capitale économique, le premier forum national de l'innovation technologique.

L'événement a permis de découvrir le talent et le génie des inventeurs et innovateurs congolais dans divers domaines (Santé, agroalimentaire, numérique...). Il a réuni une cinquantaine de participants venus des différents départements du pays. Ceux-ci ont exposé, pendant trois jours, leurs inventions qui ont dépassé les attentes de Delphine Edith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Elle a manifesté sa surprise, après sa visite des stands, estimant que les exposants avaient su faire preuve d'ingéniosité. «*J'espère pouvoir, à la faveur de la Semaine de la science que nous allons organiser en 2022, avoir l'opportunité d'inviter tous ces innovateurs afin qu'ils puissent véritablement montrer leur talent*», a-t-elle confié.

Les produits exposés ont aussi surpris les visiteurs qui ont découvert, à l'occasion, les inventeurs et innovateurs congolais, qui souvent évoluent dans l'ombre. Armelle, jeune femme évoluant dans une structure de la place, a confié : «*J'entendais souvent parler d'innovations au Congo, le fo-*



rum m'a donné l'occasion de voir les initiateurs et de discuter avec eux». Quant au jeune Stanislas, il a profité de sa visite pour faire le Saint Thomas : «*J'avais du mal à croire qu'il y a des inventeurs congolais. Je suis arrivé sur place vérifié et suis à la fois surpris et satisfait*». Pour Jean-Marie, père de famille, l'Etat devrait soutenir les inventeurs : «*Il y a*

*de bonnes initiatives mais j'ai constaté qu'elles sont réalisées avec les moyens de bord. L'Etat doit soutenir nos inventeurs pour plus de bons résultats*».

## Les trois meilleures inventions récompensées

Inventeurs et innovateurs ont présenté leurs produits dans la salle de la Chambre de commerce, devant un jury qui les a évalués selon des critères portant sur le caractère innovant, achèvement et fonctionnalité, perspectives de développement, potentialités commerciales, impact environnemental et social et la présentation. Trois prix, d'une valeur d'un million FCFA, ont été décernés. Le prix talent des jeunes a été décerné à l'inventeur Richardeau Atoka Eyenguet pour son invention «*Invasive commerce et oxymètre et glucomètre* (appareils permettant de déterminer le taux de sucre dans le sang, la saturation d'oxygène et le rythme cardiaque sans prise de sang).

Le prix talent féminin a été attribué à Réma Ovaga Opa, innovatrice de l'association Forum national de l'étudiant visionnaire pour sa serre automatique permettant

*Delphine Edith Emmanuel visitant les stands*

la gestion cubique de la température du sol. Cette serre améliorée permet, entre autres, de gérer le système d'arrosage à distance en utilisant internet ou un réseau local et de produire des fruits et légumes à n'importe quelle période de l'année.

Le prix de la meilleure start up est revenu à Destin Bibila et Epouya Loemba pour leur bio charbon «*Wumela*», charbon responsable, écologique, fabriqué à base des déchets d'origine végétale. Une manière pour eux de contribuer à la lutte contre la déforestation et les changements climatiques.

## Beaucoup d'innovations présentées

Entre autres innovations et inventions présentées au forum, le décortiqueur d'arachides de Mike Judicaël Mampouya Dombassi, le concasseur et trieur de noyaux de palme pour la fabrication de l'huile d'amande de palmiste de Richard Mapa Piya, les machines de la marque Morlène Mokaka et celles de Jean-Marie Lobah Sabette (machine pour aliment de bétail, broyeur de légumes et épices, moto et autres). Il y a eu

aussi la couveuse d'œufs de Gilmar Mboundou, le procédé de tri de déchets métalliques pour le recyclage de Christ Obiey, le stabilisateur de polarité de Bruno Arsène Elenga.

A cela s'ajoutent les inventions utilisant des énergies propres comme la cabine solaire mobile pour recharger les batteries et se connecter à internet de Sébastienne Poati, la pompe à eau solaire (usage agricole) d'Amaron Belveder Sita. Notons également des innovations étonnantes comme «*La pile plante*» de Vital Nzaka et le procédé d'Alphonse Ngoma permettant d'avoir de l'énergie avec les urines pour alimenter les récepteurs.

Les femmes se sont réjouies avec le foyer amélioré «*Lituka ya peto*» (foyer économique, sans fumée, disposant d'un régulateur de chaleur) de l'association Femmes énergie; le cuiseur solaire (avec feu invisible) de Marcel Boloko; la machine (électrique) à couper le coco (*gnetum africanum* très prisé au Congo) d'Aimé Mabonzo; la farine de banane de Gold banana et les produits d'équation-bio à base de produits vivriers. Les hommes ont bien apprécié les thés «*Bulukutu*» (le premier du Congo) et Bissap de la Congolaise des thés, et le sirop de citronnelle d'Aubin Moïse Nguoumba.

En matière de santé, on a noté les produits à base de l'artémisia annua de Ndzo-Omoye-Missié; ceux du cabinet phytothérapeutique Feuvert Etudes-Santé; le lait curatif «*Mansa-myc*» aux propriétés antifongiques, bactéricides et antiseptiques; les produits du naturothérapeute Hyppolyte Bit-sy avec sa «*médecine intégrale*», concept sur lequel il a écrit plusieurs livres; et la borne médicale «*Elamu*». Le forum a aussi connu la participation de plusieurs start up comme Maji technologies et des plates-formes telles Liziba, plate-forme inclusive, source d'information des entreprises sur le Congo.

*Lucie Prisca Condhet N'Zinga*

Dans le cadre de sa stratégie de développement en Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, le groupe Optorg exerce ses activités de distribution automobile par l'intermédiaire de sa branche Tractafric Motors depuis des entités sous-distributrices qui lui sont propres, et ce dans 11 pays d'Afrique. Il a par ailleurs désigné, dans certains territoires, des sous-distributeurs tiers chargés d'assurer la sous-distribution des produits de certaines marques dont le Groupe Optorg est, et reste, le distributeur officiel.

Sada Motors a ainsi été nommée par le groupe Optorg en tant que sous-distributeur tiers dans la limite des marques et territoires conférés, et ce pour une durée déterminée, étant notamment soumis, au même titre que tout autre sous-distributeur du groupe, aux obligations de performance et de bonne représentation de l'image du groupe Optorg, ainsi que des marques que ce dernier représente en tant que distributeur officiel.

## REMERCIEMENTS



Claude Christian Bouiti, Dr Chantal Bouiti épouse Louvosso, le général de police de 1<sup>ère</sup> classe Bouiti Jacques Antoine, Mme Boumpoutou Agathe, Mme Guimbi Rosette et les familles explorées, vous expriment leurs vifs et sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathie, de compassion et d'affection que vous leur avez témoignées par vos visites, vos appels, vos prières et vos soutiens de quelque nature que ce soit, lors du rappel à Dieu de leur chère et regrettée mère, sœur, tante Antoinette Nzenzé Mambou (Ma Nenette) décédée le 31 octobre 2021 à Pointe Noire dans sa 91<sup>ème</sup> année.

## HABITAT

## Le Congo veut expérimenter des maisons préfabriquées

En séjour de travail dans le département du Niari, le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, a visité l'usine Forspak à Louvakou, afin de se rassurer de la qualité des maisons à construire.

La République du Congo envisage d'expérimenter les maisons préfabriquées pour tenter de combler le déficit en logements décentes, accessibles à toutes les catégories sociales en milieu urbain. Pour concrétiser cette vision, un partenariat devrait être signé entre le ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, et la société chinoise Forspak qui est une cimenterie disposant également d'une branche spécialisée dans la préfabrication des maisons.

A l'issue de la séance de travail entre le ministre et les responsables de cette société, il a été convenu de l'érection de quelques logements, des maisons-témoins, à Dolisie, sur un terrain d'un hectare 28 m<sup>2</sup>, propriété de la Société de promotion immobilière, bras immobi-



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba visitant la cimenterie Forspak/DR

lier du gouvernement. En effet, la phase d'expérimentation du projet permettra au gouvernement de se rassurer de la qualité

de ces maisons préfabriquées pour faire en sorte que les potentiels acquéreurs puissent d'ores et déjà apprécier ces édi-

fices dans l'optique d'une acquisition future. Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba se veut rassurant quant à la perspective

d'étendre ce projet sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans toutes les zones urbaines où la crise du logement se fait sentir.

Notons que pour pouvoir bien loger les Congolais, le gouvernement devrait construire 15 000 unités de logements par an. Les responsables de la société Forspak ont, de leur côté, exprimé leur motivation de travailler avec le ministère en charge de la Construction et de l'Habitat dans sa politique du logement. Conscient du fait que la problématique du logement se pose avec acuité au Congo, l'exécutif, à travers le Plan national de développement, a placé la promotion immobilière comme une de ses préoccupations pour les cinq ans à venir.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PARUTION

## Coussoud-Mavoungou signe « Le Congo et l'Agence internationale de l'énergie atomique de 2009 à 2021 »

Sur 330 pages, l'ancien ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, renseigne sur la part active du Congo dans les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) depuis le 15 juillet 2009, date de son adhésion, jusqu'au 15 mai 2021.

Préfacé par l'ancien Premier ministre défunt, Clément Mouamba, l'ouvrage « Le Congo et l'Agence internationale de l'énergie atomique de 2009 à 2021 », signé Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, est paru le 16 décembre 2021 à Paris, aux éditions l'Harmattan. L'ouvrage compile les discours prononcés lors des sessions des activités des différentes conférences générales de l'AIEA, dans le cadre des charges ministérielles ainsi que les sessions et conférences...

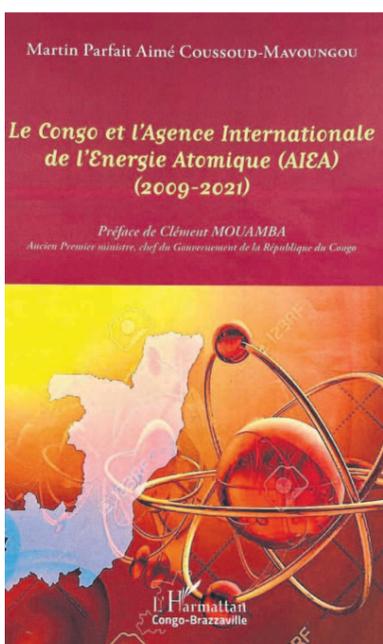
Au fil des pages, l'auteur amène les lecteurs à considérer que l'énergie nucléaire peut faire l'objet d'une utilisation pacifique profitable, notamment dans le domaine de la médecine pour servir dans le traitement des cancers, dans les services de radiothérapie, dans le secteur agricole pour booster la production agricole, dans la construction des routes pour tester la densité des sols... Une manière d'exprimer la vision du Congo en ce qui concerne les problématiques se rapportant au nucléaire.

Le pays est, en effet, conscient des risques liés à la prolifération des armes nucléaires. Etat-partie au Traité de non-prolifération des armes nucléaires de 1968 et au traité de Pelindaba de 1996, qui fait de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires, le Congo reste attaché à la sûreté, la sécurité en la matière.

« Le Congo et l'Agence internationale de l'énergie atomique de 2009 à 2021 » illustre le pays fait face aux nombreux défis en rapport avec le nucléaire. Il s'est engagé à arrimer son cadre juridique nucléaire national aux exigences internationales et à ratifier les conventions internationales s'y rapportant.

Les étudiants, les chercheurs, les professionnels de ce secteur et les profanes devraient trouver dans l'ouvrage des données pratiques et des informations utiles sur les orientations nationales retenues dans un domaine cher au département de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, particulièrement l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles.

**Rominique Makaya**



## JU-JITSU

## Me Manassé Ngangoue Ngouoli visite les clubs de l'hinterland

L'un des acteurs incontournables du Ju-jitsu congolais, Me Manassé Ngangoue Ngouoli, a récemment effectué une tournée dans la partie nord du Congo, notamment dans le département de la Sangha, où il est allé visiter les clubs.



Les Jujitsukas de Pokola faisant des démonstration/DR

L'objectif principal du déplacement de Me Manassé Ngangoue Ngouoli était d'aller encourager les athlètes et les dirigeants du ju-jitsu dans les localités de Ouesso et Pokola de continuer à hisser haut ce sport. L'ancien secrétaire général de la Fédération congolaise de ju-jitsu et self défense (Fécoju-self) et actuel directeur média de l'Union africaine de ju-jitsu (Jjafu) a profité de ce déplacement pour marquer la reprise officielle des activités puisqu'un tournoi de relance était organisé dans les différentes localités.

Il a, par la même occasion, lancé la saison sportive 2021-2022 du ju-jitsu dans les sous-ligues vi-

sitées. Les ju-jitsukas sont ainsi passés à des séries de démonstrations, une façon pour eux de rendre également hommage à Me Okemba, décédé il y a quelques mois.

Par ailleurs, il a plaidé pour la convocation d'une assemblée générale électorale apaisée à la Fédération qui, selon lui, passera forcément par la réouverture des candidatures.

« Si le Comité national olympique et sportif congolais veut réellement se soucier de l'avenir des athlètes ju-jitsukas, il est impérativement nécessaire que la prochaine assemblée générale de la Fécoju-sel connaisse une réouverture

des candidatures, afin de permettre aux ju-jitsukas de choisir le candidat de leur choix. Le Comité olympique ne devrait en aucun cas prendre en compte un quelconque protocole d'accord signé par deux candidats, qui n'engage en rien les ju-jitsukas ni moins encore les autres candidats. Le ju-jitsu ne doit pas faire une exception car il y a jurisprudence », a expliqué Me Manassé. Au terme de sa visite, il a pu obtenir du maire de Pokola ainsi que grâce au concours de quelques sociétés de la place, l'organisation, en février prochain, d'un tournoi interdépartemental.

**Rude Ngoma**